

PNEUS : Michelin signe un accord de compétitivité sur son site de Roanne

Le manufacturier de pneumatiques [MICHELIN](#) / T : 04.73.32.20.00 (siège à Clermont-Ferrand) a signé le 19 mai son premier accord de compétitivité avec les partenaires sociaux (Sud, CFDT, CGC) de son [USINE DE ROANNE](#) / T : 04.73.30.42.21 (830 salariés). A travers ce "pacte d'Avenir 2019", Michelin s'engage à ne pas restructurer le site ligérien (le pacte entraînera la suppression nette de 50 emplois mais sans licenciements puisqu'il s'agira de départs en retraite non remplacés), en échange de plus de flexibilité de la part des salariés (ouverture de l'usine 7 jours/7 contre 6 jours/7 actuellement, nouvelle organisation du travail, avec des périodes de travail plus longues pour les salariés assorties de périodes de repos plus longues également). Le groupe s'engage aussi à investir au moins 80 M€ pour créer sur le site une nouvelle chaîne de production de pneus "haute couture" de 19 à 21 pouces destinés aux véhicules de luxe. Cela permettra d'abandonner la production de pneus 16/17 pouces, qui doivent faire face à une concurrence asiatique forte.

www.michelin.fr